

Contact presse

Service de la communication

Tél. : +33 (0)3 68 85 14 36 / 16 27
www.unistra.fr

17 décembre 2013

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg adopte le budget 2014

Ce mardi 17 décembre, le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg a voté le budget 2014 par 20 voix pour et 2 voix contre. Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 482 245 629 €. Il prévoit en dépenses un montant de 476 500 950 €, un résultat de fonctionnement de 1 233 047 €. Une capacité d'autofinancement de 9 861 0047 € a été dégagée et une variation du fonds de roulement de 2 883 321 €.

Le budget 2014 est la traduction d'orientations politiques qui conjuguent rigueur et maîtrise des grands équilibres financiers avec la préservation maximale des cœurs de métier de l'université, formation et recherche. C'est un exercice d'une extrême difficulté dans un contexte national tendu. Des correctifs de recettes seront apportés dans le 1^{er} trimestre 2014, pour tenir compte de la notification au 13 décembre de la dotation ministérielle.

Lors du conseil d'administration, une délégation d'étudiants a été reçue et a lu une motion dénonçant les budgets d'austérité pour l'enseignement supérieur. D'autre part, 9 administrateurs ont choisi de ne pas siéger.

476 500 950 € de recettes 2014 : une baisse de 1%

Le total des recettes représente 476 500 950 €. Il est en diminution de 4,84 M€ par rapport au budget 2013 (soit - 1%).

Les subventions d'État incluent la dotation au titre de la masse salariale (296,8M€) et les crédits délégués au titre du fonctionnement et de l'équipement (34,8M€).

La forte baisse des subventions autres que celles du ministère de tutelle (-30%) s'expliquent par la baisse :

- des subventions versées par les collectivités locales et l'Agence nationale de la recherche (ANR),
- des subventions d'investissement, et notamment par la déprogrammation de l'opération du Centre de recherche en biomédecine de Strasbourg.

482 245 629€ de dépenses 2014 : une diminution de 2,3M€

Le total des dépenses représente 482 245 629 €. Il est en diminution de 2,3M€ par rapport au budget 2013.

Il est composé :

- des dépenses de fonctionnement : 119 259 206 € (+0,236M€)
- des dépenses de rémunérations : 337 748 833 € (+7M€)



17 décembre 2013

- des dépenses d'investissement : 25 237 590 € (- 9,5M€)

Compte tenu du contexte, l'université a été contrainte de baisser la masse salariale de 2,5 millions. Toutefois, apparaît une hausse de 7 millions en valeur absolue, qui intègre notamment des augmentations mécaniques, dont celle du glissement vieillesse technicité (GVT).

La réduction des dépenses d'investissement en 2014 est mue par le choix de préserver les emplois.

Rappel : Les grandes étapes de la construction budgétaire

Le budget de l'Université de Strasbourg s'est construit en 4 étapes :

- **Les orientations budgétaires** (juin). Elles sont décidées sur la base de grandes données et d'éléments de contexte.
- **Le dialogue de gestion**. Il permet de discuter des besoins et des propositions des composantes et services sur la base des orientations, votées en Conseil d'administration. Il a lieu en juin pour les composantes, en septembre pour les services centraux, et courant de l'automne pour les unités de recherche.
- **Le budget de niveau 1 et de niveau 2** (octobre). Il s'agit des dotations que l'établissement va déléguer aux composantes, unités de recherche et services pour leur permettre de fonctionner.
- **Le budget primitif** (décembre). Il présente les ressources et dépenses en trois grandes masses : fonctionnement, dépenses de personnels, et investissements. Il comprend en sus des crédits alloués lors de l'étape précédente les remontées des composantes et services, notamment les ressources propres des entités, par exemple les droits des Diplômes d'universités (DU) et de la formation continue, des contrats de recherche, etc.

Le compte financier : en mars de l'année suivante. C'est la réalité de la consommation du budget de l'année précédente. Le compte financier fait l'objet d'une validation par les commissaires aux comptes et d'une approbation par le Conseil d'administration.

Il y a aussi les décisions budgétaires modificatives : elles permettent de rectifier des données en fonction des évolutions de recettes et dépenses en cours d'année.

L'Université de Strasbourg en chiffres

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 décembre 2013

- 43 890 étudiants dont 6013 nouveaux bacheliers
- 2759 enseignants et enseignants-chercheurs
- 2030 personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé (Biatss)
- 4943 intervenants professionnels extérieurs
- 37 unités de formation et de recherche (UFR), facultés, écoles, instituts
- 79 unités de recherche

L'Université de Strasbourg est membre fondateur de la ligue européenne des universités de recherche (LERU).

Elle fait partie d'Eucor, l'Université du Rhin supérieur, qui regroupe les universités de Fribourg, Bâle, Karlsruhe et de Haute-Alsace, soit 111 500 étudiants.